

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des établissements d'enseignement privés  
DEEP 1

Affaire suivie par :  
Benjamin Leleu  
Tél : 01 57 02 63 22  
Mél : [benjamin.leleu@ac-creteil.fr](mailto:benjamin.leleu@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

**Arrêté du 18 août 2022 relatif au nombre de contrats offerts, au titre de l'année 2023, au second concours interne de professeur des écoles pour l'académie de Créteil.**

Le recteur de l'académie de Créteil,

Vu l'article R 914 – 19 – 5 alinéa 2 du code de l'éducation ;

## **Arrête**

### **Article 1 :**

Le nombre de contrats offerts, au titre de l'année 2023, au second concours interne de professeur des écoles est fixé à 10 pour l'ensemble des trois départements de l'académie de Créteil.

### **Article 2 :**

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution de présent arrêté qui sera publié.

Fait à Créteil, le 18 août 2022

Pour le recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines  
Mehdi CHERFI